

Chargé(e) d'affaires travaux- coordinateur de chantier**Poste de Catégorie B, temps complet****Cadre d'emplois des techniciens territoriaux****DEFINITION DU POSTE :**

Sous l'autorité du Directeur technique :

Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement, de construction, de réhabilitation ou de rénovation. Sur un mode partenarial, analyse les besoins en aménagement, construction, rénovation et réalise les études de faisabilité des projets de bâtiments et d'espaces publics, dont il assure la gestion et le suivi des dossiers, seul, ou en collaboration avec l'appui d'une équipe de maîtrise d'œuvre désignée sur les programmes d'envergure.

Représente la collectivité dans son rôle de maître d'ouvrage pour les dossiers d'envergure.

MISSION 1 – Études techniques et économiques des projets

- Conduit une analyse des besoins de la collectivité en matière d'aménagements de bâtiments, ou d'espaces
- Effectue ou analyse des études pré-opérationnelles : opportunité, faisabilité (financière, temporelle, technique, organisationnelle)
- Prend en compte le retour d'expérience de projets déjà réalisés
- Élabore une étude économique des projets seul ou en collaboration avec une assistance à maîtrise d'ouvrage
- Chiffre des opérations en coût global
- Intègre, dans ses analyses, les problématiques et demandes spécifiques des différents services spécialisés (urbanisme, bureau études technique ou de contrôle, coordinateur sécurité...)
- Formule des avis et rédige des rapports d'aide à la décision pour son directeur, un service, l'exécutif ou un élu.

MISSION 2 - Conseil en matière de solutions architecturales en fonction des contraintes réglementaires et des enjeux du développement durable

- Concrétise les plans d'action ou les projets dans le respect des orientations et priorités politiques définies
- Conseille la gouvernance, la direction générale et les services maîtres d'ouvrage et les alerte sur les risques et contraintes (techniques, juridiques, temporels, financiers, etc.) liés aux projets
- Élabore des prescriptions techniques en préalable à un projet, une étude ou un programme d'action
- Arbitre et opère seul ou en partenariat avec une équipe de maîtrise d'œuvre, les choix techniques adaptés dans le cadre de la création et de la gestion de bâtiments
- Élabore des cahiers des charges ou les fait élaborer par une équipe de maîtrise d'œuvre
- Propose des modes de réalisation techniques respectueux du développement durable seul ou en appui avec une équipe de maîtrise d'œuvre selon
- S'assure du respect des réglementations en vigueur ou confie cette tâche par délégation à une équipe de maîtrise d'œuvre
- Supervise, prépare et suit, ou fait exécuter ces missions à une équipe de maîtrise d'œuvre selon l'envergure du programme, les dossiers de permis de construire, demande d'autorisation, DICT, et toutes autres demandes administratives
- Réalise ou fait réaliser par une équipe de maîtrise d'œuvre, l'élaboration des dossiers techniques, et réalise une veille sur la pertinence de leurs contenus en lien avec la réalisation du projet

MISSION 3 - Conception, réalisation de projets de bâtiments et d'aménagement

- Contrôle ou fait contrôler par une équipe de maîtrise d'œuvre l'application de la réglementation en matière de sécurité et de préventions
- Suit l'application des règles de conception des ouvrages, ou délègue cette mission à une équipe de maîtrise d'œuvre
- Propose seul ou en concertation avec une maîtrise d'œuvre désignée, des solutions de construction durables
- Définit seul ou avec le partenariat d'une équipe de maîtrise d'œuvre désignée, les conditions d'exécution, les caractéristiques techniques et les délais de réalisation d'un ouvrage
- Suit l'élaboration des dossiers d'autorisation administrative et tout autre demande spécifique, ou délègue ces missions à une équipe de maîtrise d'œuvre
- Consulte des entreprises ou confie la réalisation des consultations à une équipe de maîtrise d'œuvre.
- Prépare des contrats de travaux ou marchés ou fait rédiger les pièces contractuelles par une équipe de maîtrise d'œuvre
- Vise les plans d'exécution des entreprises si nécessaire, ou fait viser par délégation à une équipe de maîtrise d'œuvre
- Conduit et ordonnance un chantier ou délègue les missions à une équipe de maîtrise d'œuvre
- Organise la coordination des différents acteurs externes et internes à la collectivité (paysagistes, urbanistes, aménageurs, etc.) ou délègue la mission à une équipe de maîtrise d'œuvre.
- Assure une gestion écoresponsable des déchets de chantier

Mission 4 - Suivi et contrôle technique des réalisations

- Suit l'exécution et la conformité des travaux ou fait suivre par délégation, l'exécution de ces missions par une équipe de maîtrise d'œuvre.
- Vérifie les dossiers techniques des marchés (cahier des charges, cahier des clauses techniques particulières CCTP, cahier des clauses administratives particulières, détail estimatif, etc.) ou fait vérifier par délégation, l'exécution de cette mission par une équipe de maîtrise d'œuvre
- Évalue la qualité des ouvrages exécutés et fait procéder aux actions correctrices ou délègue l'exécution de ces missions à une équipe de maîtrise d'œuvre
- Assure le suivi et le contrôle technique des réalisations ou fait suivre par délégation, l'exécution de ces missions par une équipe de maîtrise d'œuvre
- Réceptionne des travaux et suit le traitement des réserves et GPA (Garantie de parfait achèvement) ou fait réaliser par délégation, l'exécution de ces missions par une équipe de maîtrise d'œuvre
- Participe aux groupes techniques des phases de l'évaluation (prévision des coûts d'exploitation et de maintenance.)
- Participe à l'exploitation des résultats de l'évaluation pour élaborer des scénarios prospectifs et plans d'action

Mission 5 - Gestion de la commande publique

- Rédige les CCTP Cahiers des Clauses Techniques Particulières dans le cadre des marchés publics ou fait procéder la rédaction des pièces par une équipe de maîtrise d'œuvre.

Mission 6 : Élaboration d'un plan de financement

- Recherche des financements et subventions, s'adapte aux contraintes financières et aux conditions d'éligibilité des projets
- Détermine l'enveloppe budgétaire d'un projet
- Élabore et analyse un plan de financement
- Suit l'instruction et l'attribution des demandes de subvention

COMPETENCES TECHNIQUES :

- Assistance à la mise en œuvre des orientations stratégiques d'une politique publique au sein de la direction
- Ingénierie, pilotage et réalisation d'études
- Veille et observation sectorielle
- Organisation et animation de partenariats
- **Conduite de projet**
 - Maîtrise de la démarche de qualité environnementale des bâtiments
 - Maîtrise des enjeux énergie, matériaux, géotechnique, évolution climatique
 - Maîtrise des nouvelles technologies et nouveaux matériaux en bâtiment
 - Maîtrise des techniques constructives des différents corps de métier (gros œuvre, second œuvre, voirie, éclairage, hydraulique, etc.)
 - Maîtrise des méthodes et techniques d'élaboration de cahier des charges
 - Maîtrise de l'ingénierie de projet
 - Maîtrise des méthodes et techniques d'évaluation des coûts (capacité d'analyse sous l'angle du coût global)
 - Connaissances en économie de la construction
 - Maîtrise des méthodes de planification et programmation
 - Connaissances en coordination sécurité protection de la santé SPS (en cas de coactivité)
- Contrôle de la qualité des services rendus
- Compte rendu d'activité
- Instances et processus de décision de la collectivité
- **Gestion administrative, commande publique et suivi juridique**
 - Connaissance des réglementations (Loi MOP, code des marchés publics, code de la construction, code de l'urbanisme et code de l'environnement notamment)
 - Connaissance dans le domaine du bâtiment public et des règles de sécurité et d'accessibilité qui s'y rattachent (réglementation des ERP)
 - Connaissance du code des assurances et des garanties de la construction
- Règles de base de l'achat public et notion d'exécution d'un marché public
- Maîtrise des modes d'élaboration des pièces techniques liées à la commande publique
- **Élaboration d'un plan de financement**
 - Sources et règles des financements publics
 - Notions de comptabilité publique

Habilitations nécessaires (diplômes, certificat, permis...)

- Bac+4 ou équivalence acquis au cours du parcours professionnel
- Habilitation électrique BR B2V

Savoir être

- Fortes aptitudes à la négociation et à la pédagogie
- Capacité à gérer les priorités, réactivité
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Qualités relationnelles
- Sens de l'écoute active
- Réel intérêt pour le travail en mode projet
- Capacité à animer des réunions
- Autonomie, Disponibilité, Rigueur
- Faire preuve d'initiative et d'anticipation
- Sens du service public
- Capacité à rendre compte
- Capacité d'initiative, force de propositions et aide à la décision auprès des élus et des membres des comités de pilotage
- Sens de la relation à l' élu(e)

CONTRAINTES :

- Amplitude horaire importante
- Réunion possible en soirée
- Déplacement sur l'ensemble du territoire.

Poste à pourvoir : 01/03/2021

Date limite de candidature : 05/02/2021

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : c.chiron@archeagglo.fr

à l'attention de : Monsieur le Président BP 103-07305 TOURNON SUR RHONE